LE CANADA:

COURTE ESQUISSE DE SA

POSITION GÉOGRAPHIQUE,

Ses Productions, Son Climat, Ses Ressources,

SES INSTITUTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES,

Ses Pêcheries, Chemins de Fer,

&c. &c. &c.

SECONDE ÉDITION.

PUBLIE PAR AUTORITÉ.



QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE STE. ANNE.

1860.

LE CANADA:

COURTE ESQUISSE DE SA

POSITION GÉOGRAPHIQUE,

SES PRODUCTIONS, SON CLIMAT, SES RESSOURCES,

Ses Institutions Scolaires et Municipales,

SES PÊCHERIES, CHEMINS DE FER, &c. &c. &c.

SECONDE ÉDITION.

PUBLIÉ PAR AUTORITÉ.



QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE STE. ANNE.

1860.



DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

QUÉBEC, février, 1860.

Ce pamphlet a reçu l'approbation de ce Département. On se propose de le répandre dans la Grande-Bretagne en Irlande, et sur le continent de l'Europe avec l'espoir de faire mieux connaître le Canada comme portion distincte de l'Amérique Britannique du Nord. On peut obtenir toutes autres informations sur le Canada en s'adressant (soit personnellement, soit par lettre) à WILLIAM HUTTON, Ecuier, Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

1. Pour le Canadien il n'y a rien de surprenant dans l'expression d'étonnement mêlé de regret échappée au comte Jaubert à la vue de l'étalage magnifique des produits agricoles du Canada à l'exposition universelle de Paris : " Nous pouvons maintenant calculer la valeur des quelques arpents de *neige* cédés à l'Angleterre avec tant de coupable insouciance par le gouvernement de Louis XV ", * car une dure expérience lui a démontré qu'un nom seul ne donne aucune idée de la richesse réelle d'un pays, tant que ce nom n'est pas associé avec l'industrie de ses habitants et les succès qu'ils ont obtenus.

Pendant des siècles, il n'a été question du Canada que comme d'un désert éloigné et sans valeur, et ce n'est qu'à l'époque des expositions si brillantes de Londres et de Paris, en 1851 et 1855, qu'il a pris rang parmi les nations productives de la terre, et a acquis le titre si bien mérité " de terre promise sur laquelle il ne peut y avoir de déception.—Actif, intelligent, entreprenant pardessus toutes les autres nations distinctes, qui possèdent à un même degré les éléments de productions industrielles, il demande et a droit à notre attention." †

En Europe, quand il s'agit de la moitié septentrionale de ce grand continent, il est d'usage de ne parler que de " l'Amérique et des Américains," tandis que l'existance du Canada comme pays distinct est perdue de vue, ou totalement ignorée ; l'ombre de la grande nation des Etats-Unis en obscurcit la vue—et il arrive trop souvent aux Européens de ne songer qu'à cette dernière seule.—Notre but est donc de faire voir que le Canada, quoique joignant les Etats-Unis, est un pays tout à fait distinct d'eux, exempt de la flétrissure de l'esclavage, ainsi que de plusieurs des défauts qui se sont glissés dans les relations politiques et sociales de nos voisins républicains. Un coup d'œil jeté sur une carte géographique montrera les positions relative du Canada et des Etats-Unis.

* La Botanique à l'Exposition Universelle de 1855.

† M. Tresca.—Visite à l'Exposition de Paris.

POSITION GÉOGRAPHIQUE ET ÉTENDUE DU CANADA.

2. Si, supposant que la partie la plus occidentale du Canada soit située sur le méridien de Greenwich en Angleterre, l'on trace en Europe un espace de terrain égale en superficie et correspondant généralement à celui occupé en Amérique par le Canada, le sud de la France aux pieds des Pyrennées représenterait la limite méridionale du Canada, au sud-est il s'étendrait à travers la France, la Suisse, la Bavière et l'Autriche jusqu'à quelque point dans le sud de la Pologne ; une ligne tirée au nord vers Warsaw représenterait l'embouchure du golfe St. Laurent. Du sud de la France, la limite nord-ouest se prolongerait vers Brest et au-dessus, et une ligne tirée des environs de Brest à travers la Manche, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne jusqu'à Warsaw, complèterait cet espace de terrain. La portion habitée du Canada qui est très fertile, serait représentée dans cet espace par les contrées qui se trouvent au sud, centre et sud-est de la France, et dans les parties de la Suisse, de la Bavière et de l'Autriche comprises dans ces limites. L'autre portion, quoique de grande étendue, n'est pas aussi bien adaptée à l'agriculture, mais elle est d'immense valeur pour ses bois et ses minéraux.

La province du Canada couvre un territoire de 350,000 milles quarrés indépendamment de ses possessions de l'Ouest qui ne sont pas encore ouvertes à la colonisation ; elle est donc un tiers plus grande que la France, près de trois fois grande comme la Grande-Bretagne et l'Irlande, et plus de trois fois grande comme la Prusse. La partie habitée couvre au moins 40,000 milles quarrés, et est près de deux fois grande comme le Danemark, trois fois comme la Suisse, un tiers plus grande que l'Ecosse, et plus grande que le tiers de la Prusse. Mais l'émigration fait faire des progrès si rapides aux établissements, que dans dix ans la partie habitée sera égale en grandeur à la Grande-Bretagne ou à la Prusse.

Avant 1840, le Canada était divisé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, possédant des parlements ou corps législatifs distincts. En 1840, ces provinces furent réunies ; cependant les anciennes divisions territoriales existent encore pour certains objets. Le Haut-Canada est cette partie des provinces unies située à l'ouest de la rivière des Outaouais, et le Bas-Canada comprend le pays à l'est de cette rivière.

Cette vaste contrée est bornée au nord par les possessions Britanniques, qu'occupe à présent la compagnie de la Baie d'Hudson, au sud et à l'est par les Etats de l'Union Américaine et la province anglaise du Nouveau Brunswick. La limite ouest du Canada, à l'ouest du lac Winnipeg,

n'est pas encore déterminée. Le fleuve St. Laurent, les lacs Ontario, Erié, Ste. Claire, Huron et Supérieur, et les rivières qui les relient, forment une barrière naturelle entre le Canada et les Etats de l'Union, et comme moyen de communication sont d'une étendue étonnante et d'une excellence sans pareille.

AVANTAGES ET RESSOURCES NATURELLES DU CANADA.

3. Dans tous les pays nouveaux, les communications faciles sont les sûrs devanciers de l'agrandissement et des améliorations permanentes. Sous ce rapport, le Canada est particulièrement fortuné. Il possède sans contredit le système le plus magnifique de voies artificielles et naturelles par eau en communication directe avec la mer qui existe sur les deux hémisphères. Si, s'embarquant sur un navire en partance de Liverpool, Londres, ou du Havre, on se dirige vers le golfe St. Laurent, ce grand débouché du commerce du Canada et du *Far-West*, on peut remonter avec lui le fleuve St. Laurent, et sans changer de bord voir se développer cet admirable système de communication de l'océan au *Far-West*, à travers les rivières, les canaux et les lacs du Canada.

A 300 milles de l'embouchure du St. Laurent nous rencontrons le Saguenay, belle et noble rivière, navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à une distance de 70 milles—410 nous mènent à Québec, le grand port de mer du Canada, possédant un commerce étranger considérable, et qui s'accroît de jour en jour. A 500 milles, la marée cesse de se faire sentir, et là seulement l'on commence à remonter le cours du fleuve. A 590, nous sommes à Montréal; près de là l'Outaouais mêle ses eaux rousses à celles du St. Laurent, après avoir arrosé une vallée de 80,000 milles quarrés, située au nord-ouest, et commandant ainsi les trésors inépuisables des magnifiques forêts d'une partie du Canada, deux fois grande comme la Bavière ou les Etats Sardes, et six fois comme la Hollande.

C'est à Montréal que par les monuments durables de son entreprise, de son courage et de l'art, commence à se développer le secret de la navigation intérieure du Canada. Nous sommes parvenus au premier des canaux du St. Laurent, qui sont au nombre de sept, construits dans le but de surmonter les obstacles que les rapides présentent à une navigation continue. Ces canaux de différentes longueur et de grande capacité sont adaptés aux vaisseaux de mer, et permettent de remonter 116 milles du fleuve, gravissant une chute de 225 pieds au-dessus du niveau de la

marée. Le lac Ontario est éloigné de 168 milles de Montréal et de 756 milles de la mer, et est à 234 pieds au-dessus de son niveau. Il est long de 180 milles, large de 50 à 60 milles, et peut avoir 500 pieds de profondeur, sa superficie est de 6,300 milles quarrés. Traversant rapidement sa longueur, en vue probablement de centaines d'autres bâtiments et vapeurs, on atteint l'embouchure du canal Welland, qui, au moyen de ses vingt-sept écluses, nous élève jusq'aux eaux du lac Erié, (une hauteur de 330 pieds) à 1041 milles de la mer et 564 pieds au-dessus de son niveau. Le voyage se continue à travers le lac Erié jusqu'à la rivière du Détroit ; passant en vue de la ville de ce nom dans l'Etat du Michigan, on pénètre par le lac et la rivière Ste. Claire au lac Huron, distant de 1355 milles de notre point de départ, et 573 pieds au-dessus de l'océan. De là on peut se rendre soit à la rivière Ste. Marie, et au moyen du canal gigantesque construit par les Américains, pénétrer au lac Supérieur, cette vaste mer d'eau douce dont la surface est aussi grande que l'Irlande, qui permet d'atteindre une distance de 2000 milles de l'embouchure du St. Laurent, ou prenant vers le sud, aller débarquer au fond du lac Michigan à Chicago, cette merveille de l'ouest. Choisissant ce dernier lieu comme but du voyage à l'intérieur, nous nous trouvons en mettant pied à terre environnés par un réseau de chemins de fer parcourant en tout sens les états et les territoires des vallées de l'Ohio, du Mississippi et du Missouri.

Assez souvent nos vaisseaux canadiens parcourent dans le sens contraire la vaste route que nous venons de décrire, et se dirigent vers l'Europe, où ils sont vendus avec leur chargement. En 1856, le vaisseau américain *Dean Richmond* descendit les canaux canadiens avec une cargaison de produits chargée à Chicago, et fut l'étonnement de Liverpool, tandis que l'année précédente le vaisseau canadien *Reindeer*, bâti au même niveau d'eau, et ayant parcouru la même route, n'excita à Londres d'autres sentiments que la curiosité de savoir *où était situé le lac Huron ?* Cependant depuis l'exposition de Paris tout est changé ! Le Canada commence à être connu, et attire l'attention des hommes qui naguère affectaient d'ignorer jusqu'à son existence politique ; ils étudient l'avenir de " cette terre promise où il ne peut y avoir de déception." En 1859 douze vaisseaux firent voile de Chicago pour la Grande-Bretagne.

Les avantages naturels, que confère sur le Canada la grande route du St. Laurent et des lacs, sont non seulement immenses, mais ils sont incalculables. En effet, une voie de communication directe et immédiate avec la mer, cotoyant le territoire canadien sur un côté et celui des Etats

de l'Union sur l'autre sur une distance de 2000 milles, sans compter les vastes tributaires du St. Laurent et des lacs qui s'étendent au loin dans le cœur du pays, est d'elle-même suffisante pour faire présager au Canada un avenir distingué ; mais si on réfléchit à l'influence qu'exercent ses vastes mers intérieures sur son climat, sa végétation, la santé de ses habitants et son commerce, le caractère de cet avenir peut en partie être prédit, même dans l'enfance de son histoire, et avant que son esprit d'entreprise et ses capacités soient plainement connus et appréciés.

Le pays abonde en pouvoirs d'eau magnifiques, ces instruments puissants de l'industrie ; ils se trouvent en nombre infini au milieu de ses riches forêts, pour le produit desquelles s'ouvre aujourd'hui un marché presqu'inépuisable dans les contrées des vastes prairies de l'ouest, ainsi qu'en France et en Angleterre, où la demande pour toutes sortes de bois d'ébénisterie dont le pays est couvert devient de jour en jour plus grande.

Il y a maintenant en Canada, 1876 milles de chemin de fer en opération, à part l'extension du Grand Tronc à Portland, longue de 164 milles, qui, quoique construite sur le territoire américain pour assurer un port de mer durant l'hiver, est cependant en réalité un chemin de fer canadien. C'est un fait digne de remarque que le Canada possède une longueur de chemins de fer ouverts plus considérable que l'Irlande ou l'Ecosse, les trois Etats de l'Atlantique, le New Jersey, le Delaware et le Maryland, ou les deux Carolines — et même à proportion de sa population, plus considérable qu'aucune contrée du monde. L'achèvement du Pont Victoria et de la Section entre St. Mary et le Détroit a ouvert le Grand Tronc dans tout son parcours, et le met en état de transporter les passagers et les marchandises des bords de l'Atlantique au Mississippi, avec un seul transbordement, et avec une économie, dit-on, de cinq jours sur toutes les autres routes.

LES COMMUNICATIONS DE CHEMINS DE FER AU CANADA SE FONT PAR LES LIGNES SUIVANTES :—

	MILLES.
1. *Le Grand Tronc* (en Canada) comprenant la Section de St. Mary à Sarnia, 70 milles ; celle de St. Thomas à la Rivière-du-Loup, 78 milles et la jonction au Pont Victoria, 6 milles, en 1859........................	870
2. *Le Great Western* et ses embranchements....................	357
Porté en avant.................	1227

	Transporté en avant..................	1227
3.	*Le Northern*	95
4.	*Le Buffalo et le Lac Huron*................................	159
5.	*Le London et le Port Stanley*............................	24
6.	*L'Erié et l'Ontario*..	17
7.	*Le Cobourg et Peterborough*..................................	28
8.	*Le Prescott et l'Outaouais*................................	54
9.	*Le Montréal et Champlain* (en Canada)	81
10.	*Le Grenville et Carillon*	13
11.	*Le St. Laurent et l'Industrie*................................	12
12.	*Le Port Hope, Lindsay et Beaverton,* avec les embranchements de Millbrook et Peterborough.......................	56
13.	*Le Brockville et l'Outaouais* (à Perth et Land Point)......	56
14.	*Le Stanstead, Shefford et Chambly* (St. Jean à Granby)	29
15.	*Le Welland*..	25
16.	*Le Hamilton*..................17 milles, (*pas encore ouvert*)	
	Total.................	1876

MINÉRAUX.

Le succès obtenu par le Canada à l'exposition de Paris pour la collection splendide de ses minéraux n'a pas besoin de commentaire. La grande médaille d'honneur décernée par le jury de l'exposition à Sir William Logan, géologiste provincial du Canada, fera plus pour attirer l'attention des capitalistes européens sur les vastes richesses minérales du pays que la description la mieux soignée de sa distribution et de son étendue ; c'est une victoire remportée dans un combat où tous les disputants étaient forts, et fait preuve d'une rare industrie et du succès dont ont été couronnés les efforts faits pour mettre au jour la richesse cachée dans le sein des rochers du Canada.

Les principaux minéraux économiques du Canada sont comme suit, d'après Sir W. Logan :—

MÉTAUX ET LEURS MINÉRAIS.

Fer oxydulé ; Fer oligiste ; Fer limoneux ; Fer titané ; Zinc sulfuré ; Plomb sulfuré ; Cuivre pyriteux ; Pyrite cuivreuse argentifère ; Pyrite cuivreuse contenant de l'or et de l'argent ; Nickel ; Argent avec cuivre natif, argent sulfuré ; Or.

MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES.

Urane; Chrome; Cobalt; Manganèse; Pyrite de fer; Graphite; Dolomie; Carbonate de magnésie; Barite sulfatée; Ocres ferrugineuses; Stéatite; Pierre lithographique; Agates; Jaspe; Feldpath; Avanturine; Hyacinthe; Corindon; Améthyste; Jais, Grès Quartzeux; Retinite et Basalte; Gypse; Marne coquillière; Phosphate de chaux; Pierres à moulanges; Meules à aiguiser; Pierres à aiguiser; Tripoli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Granites; Grès; Grès calcaire; Calcaire; Calcaire hydraulique; Ardoises; Pavés; Argiles; Terre à moules; Terre à foulon;

Marbres—blanc, noir, rouge, brun, jaune et noir, gris et bigarré, vert.

COMBUSTIBLES.

Tourbe; Pétrole; Asphalte.

Plusieurs des mines sont maintenant en opération, et la "matière première" n'attend que l'emploi de capitaux et d'un travail expérimenté pour récompenser l'entreprise et l'industrie.

PÊCHERIES.

Les pêcheries de la province attirent aujourd'hui beaucoup d'attention. Elles sont inépuisables, et deviendront sans doute une source très productive de richesses. Elles sont maintenant assujetties à un système régulier de licence. Des inspecteurs ont été récemment nommés, et on s'efforce par tous les moyens de les préserver et d'en encourager l'accroissement. Elle ne font toutefois que commencer. Ci suit un court exposé faisant voir leur étendue et leur valeur, tout restreint que soit le parti qu'on en tire à présent.

PÊCHERIES DU BAS-CANADA.

Le Bas-Canada possède sur le fleuve et le golfe St. Laurent, une étendue de 1000 milles de côtes, où l'on fait avec succès la pêche à la morue, au hareng, au maquereau, au saumon et autre poisson.

La pêche de la baleine se fait aussi par des vaisseaux équipés dans le port de Gaspé. La valeur moyenne par saison de l'huile de baleine est à peu près $27,000.

La pêche de la morue se fait le long des côtes du Canada; Celle du hareng principalement aux Iles de la Magdeleine, dans la Baie-des-

Chaleurs et sur les côtes du Labrador; Celle du maquereau aux Iles de la Magdeleine, le long de la côte de Gaspé et dans la partie inférieure du Fleuve St. Laurent.

La pèche du saumon se fait dans au-dessus de 70 rivières que le gouvernement maintenant surveille dans le but d'augmenter le commerce de ce poisson précieux. La prise de l'an dernier s'est montée à 3,750 quarts. La Baie-des-Chaleurs seule en exportait autrefois 10,000 quarts.

Le nombre des bateaux appartenant au Canada et faisant la pèche sur ses côtes est de 1,200 à 1,500.

Près de 100 vaisseaux canadiens sont employés dans les pêcheries du Canada.

Le nombre de vaisseaux venant de la Nouvelle Ecosse et des autres provinces inférieures, faisant la pèche sur les côtes du Canada, est de 250 à 300.

Le nombre des vaisseaux venant des Etats-Unis fréquentant nos eaux principalement pour la pèche de la morue et du maquereau, est de 200 à 300.

Quantité de poisson sec et fumé exporté annuellement du Canada...........................	846,567 Quintaux.
Quantité de poisson salé exporté du Canada...	118,257 Quarts.
Consumé en Canada (des deux sortes).........	75,000 Quintaux.
Quantité d'huile de poisson exporté du Canada.	100,218 Gallons.
Nombre de peaux de Loup-marins "	12,000
Quantité de Saumons pris dans les rivières du Canada...	3,750 Quarts.
Quantité de Truite et de Flottants..............	900 Quarts.

Le produit total du poisson est évalué à $942,528

Note.—La prise faite par d'autres que les vaisseaux appartenant au Canada n'est pas comptée dans l'état ci-haut.

Il s'exporte une grande quantité de bois quarré et manufacturé des ports de la côte de Gaspé. Il s'y trouve aussi une abondance de bois de la meilleure qualité pour la construction des vaisseaux. Les terres du district de Gaspé sont d'un sol léger et fertile, produisant toutes sortes de grains et de végétaux. Des millions d'acres de ces terres sont encore en état de nature et couvertes de belles forêts.

La population du district de Gaspé et de la côte nord du fleuve et du golfe St. Laurent est de 32,000 âmes.

Les lacs et les rivières intérieurs abondent en poisson.

PÊCHERIES DU HAUT-CANADA.

Le produit commercial du poisson venant des lacs et rivières du Haut-Canada consiste principalement en poisson blanc, saumon, truite saumonée, hareng, truite de lac, éturgeon, brochet, perche, &c., &c. Le poisson de qualité inférieure abonde dans les petits lacs, et les tributaires des grandes rivières.

La grande étendue, l'immense profondeur, les eaux claires et froides des principaux grands lacs du Haut-Canada ainsi que l'abondance de nourriture sur leurs bords et sur les lieux propices au frai, font que le poisson qu'on y prend est gros et de bonne qualité.

La prise annuelle des différentes espèces de poisson est estimée à $380,000.

On dispose de ce produit par la vente et la consommation domestique, ou on l'exporte, frais ou salé, aux Etats-Unis avoisinant. Il s'écoule facilement soit au pays soit à l'étranger.

Le gouvernement possède encore sur les bords des grands lacs des terrains arables dont il peut disposer par vente.

FORME DE SON GOUVERNEMENT, ET SES RELATIONS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE.

4. Le Canada est une colonie anglaise, mais nulle nation distincte et à part n'est plus libre. La mère patrie dans sa sagesse a confié aux Canadiens la gestion de leurs propres affaires. Le gouverneur du Canada, qui est en même temps gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, est nommé par la couronne, et en est le représentant dans la colonie. Il nomme un conseil exécutif qui doit posséder la confiance des deux corps législatifs, la chambre d'assemblée et le conseil législatif, qui tous deux sont élus par le peuple. Les membres du conseil législatif étaient autrefois choisis par la couronne.

Le système de son gouvernement est celui des majorités législatives, et de la responsabilité aux électeurs, à l'instar de celui de la Grande-Bretagne, et est aussi semblable à celui-ci que les circonstances le permettent. Tout sujet britannique, ayant la confiance du peuple et possédant un montant limité de bien-fonds, est éligible aux offices publics, et peut siéger aux deux branches de la législature. Le droit de suffrage est presqu'universel, la qualification n'étant que le paiement d'un loyer annuel de 30 dollars dans les villes, et de 20 dollars dans les districts ruraux.

Rien n'empêche les étrangers, ou aubains, d'acquérir et de posséder des bien-fonds au Canada, et quand ils sont naturalisés, ce qui n'exige qu'une résidence de trois années et l'obligation de souscrire le serment d'allégéance, ils jouissent en matières électorales, ainsi qu'en toutes autres, de toutes les immunités et priviléges de sujet nés britanniques.

Le gouvernement anglais entretient une petite force militaire en Canada et les provinces voisines, pour leur protection contre l'invasion étrangère, et pour le maintien et la conservation des fortifications de Québec, Kingston et autres places en cas de guerre. Tandis donc que les relations du Canada avec la Grande-Bretagne le protégent contre toute agression du dehors, il jouit de la liberté politique la plus complète qu'un peuple puisse posséder, et exerce un contrôle absolu sur son commerce intérieur, ses lois, ses institutions municipales, ses impôts, ainsi qu'en matière de religion et d'éducation. Les relations intérieures entre le peuple et le gouvernement sont celles d'une nationalité distincte et indépendante, la mère patrie contrôlant en quelque sorte celles du dehors. Pour démontrer toutefois la libéralité avec laquelle cette dernière agit, il suffit de dire qu'il a été permis au Canada de faire ses propres arrangements avec les gouvernements étrangers en Europe et en Amérique pour le transport des malles et autres matières postales entre et sur les deux continents, lui faisant ainsi assumer le caractère d'une nation distincte même dans ses relations extérieures. Tels sont les rapports qui existent entre la Grande-Bretagne et sa colonie, rapports que tout vrai Canadien désire voir devenir une union plus intime en ce qui regarde les intérêts commerciaux des deux pays, et les sentiments de sympathie qui peuvent resserrer et rendre indissolubles les liens d'amitié qui les unissent.

CARACTÈRE DE LA POPULATION DU CANADA. — SES VILLES.

5. Le Canada fut autrefois une colonie française, et jusqu'à ce qu'il fût cédé aux Anglais, sa population était exclusivement française. Dans cette partie du pays qui est située à l'est de la rivière des Outaouais, et appelée Bas-Canada, la population est principalement d'origine française.

L'Ouest de la rivière des Outaouais, ou le Haut-Canada, est essentiellement anglais. La population de la province est maintenant d'à peu près 3,000,000. Les Hollandais, les Allemands et les Norvégiens qui réunis ne comptent pas moins de 40,000 âmes, ont dans le Haut-Canada des établissements considérables et très florissants.

L'origine et le progrès des villes du Canada offre une illustration curieuse et très instructive de l'agrandissement du pays et du développement de ses ressources, ainsi que de l'augmentation de ses richesses et de l'activité et de l'énergie de ses habitants. Montréal, la plus grande ville du Canada, compte une population de 80,000, Québec 65,000 et Toronto 50,000. En 1831, Montréal et Québec contenaient une population d'à peu près 27,000 âmes chaque. L'histoire de Toronto est l'histoire de bien d'autres villes du pays. En 1842, époque assez récente, elle contenait 13,000 habitants, en 1852, 30,763, et en 1856, 42,000. Toronto est située sur le lac Ontario, et peut être considéré comme le type d'un port canadien des grands lacs. Une seule autre illustration suffira pour démontrer la rapidité de cette accroissement, prenant pour cet objet une ville situé dans l'intérieur du pays, au centre d'un district agricole. London, en 1850, contenait une population de 5,124, en 1856, elle excédait 15,000, et par conséquent avait presque triplé en 6 ans.

Ces accroissements soudains ne sont cependant pas des exceptions; les autres villes, pas plus que les districts ruraux, ne se dépourvoient de leur population pour en grossir celle des lieux plus favorisés et plus prospères. Au contraire, le progrès est général, l'accroissement est la règle partout, dans les villes comme à la campagne.

Des communications postales sont établies par tout le pays, le village le plus reculé a son bureau, — le nombre total de ces bureaux dépasse 1,650. Le télégraphe électrique, qui a à peu près 4046 milles en opération, passe à travers toutes les villes et presque tous les villages du pays. L'approche et l'arrivée des steamers et autres bâtiments à Québec, sont connues presqu'en même temps dans toutes les parties du Haut et du Bas-Canada. Toutes les améliorations dans les arts et les sciences qui peuvent affecter ses intérêts commerciaux et industriels, sont de suite introduites au Canada, et avec les éléments nombreux d'adaptation et de progrès à sa portée, il saisit avec avidité et profite de l'entreprise et de l'expérience des autres pays.

La cause première et infaillible de l'accroissement constant du Canada, du mouvement ferme qu'il ne cesse de faire en avant, est due à *l'immigration*, et son adoption comme nouvelle patrie par des dixaines de milles colons venus par delà les mers. Cette patrie avec toute ses immunités, ses privilèges et ses espérances, nous vous l'offrons, ne demandant en retour qu'un bras vigoureux, une bonne volonté et confiance dans votre avenir et dans le bonheur et la prospérité de votre pays d'adoption. Cette invitation qui jusqu'à présent n'a été que faiblement exprimée, parce que

le Canada ne pouvait encore offrir les avantages positifs qu'il possède maintenant, a cependant réussi durant les dernières douze années à attirer sur ses bords et unir à sa fortune un demi million de cœurs résolus et confiants.

LOIS ET INSTITUTIONS MUNICIPALES DU CANADA.

7. Il n'y a pas d'exagération à dire que la liberté dont jouit le Canada est la plus rationnelle que puisse posséder un pays.

Les lois d'Angleterre furent introduites dans le Haut-Canada en 1791, et y sont en force aujourd'hui, sujettes toutefois aux changements que le parlement local y a faits de temps à autre. Les lois françaises, telles qu'elles existaient lors de la conquête par l'Angleterre, prédominent dans le Bas-Canada, sujettes aussi aux divers changements opérés par le parlement local. Les lois criminelles et commerciales d'Angleterre y sont en force ainsi que dans le Haut-Canada. Le contrôle du parlement canadien s'étend sur toute la province, et le gouvernement impérial ne s'immisce jamais dans ses affaires, si ce n'est qu'il s'agisse de quelque grand intérêt national.

Le système municipal du Haut-Canada est admirablement adapté aux exigences d'un pays jeune et vigoureux comme lui; le succès en a été complet. Pour en faciliter la compréhension, il est nécessaire de dire que le Haut-Canada est divisé en 42 comtés, chaque comté étant subdivisé en cantons d'à peu près dix milles quarrés. Les habitants de chaque canton élisent cinq *conseillers*, qui choisissent parmi eux un président, désigné sous le nom de *Town Reeve* ou maire. Le conseil de comté est formé des *Town Reeves* ou maires des cantons qui élisent entr'eux un président, nommé préfet du comté. Les conseils de canton et de comté sont des corporations municipales, ayant le pouvoir de lever de l'argent pour les besoins municipaux, tels que pour améliorations publiques, l'ouverture et la réparation des chemins et des ponts, etc. Le remboursement en est assuré par une taxe sur toute la propriété du canton, ou comté, où la dette a été encourue; mais aucun réglement ayant pour but le prélèvement d'argent ne peut être en force avant d'avoir été préalablement soumis à la sanction des électeurs. Chaque corporation possède le droit de poursuivre, et peut être poursuivie devant les cours de justice, et les réglements passés par elle, s'ils sont jugés illégaux, peuvent être annulés par les cours supérieures de la province à la demande de tout électeur.

Les conseils de canton sont autorisés à pourvoir au maintien des écoles communes, en vertu de l'Acte des écoles, à la construction des chemins, ponts et cours d'eau, etc., à la nomination des inspecteurs de chemin, etc.

Les conseils de comté sont chargés de la construction et réparation des prisons et cours de justice, des chemins et ponts, des maisons de correction et des écoles de grammaire; ils ont le pouvoir d'octroyer des argents en prêt pour travaux publics tendant à l'amélioration du pays, et d'imposer des taxes pour la rédemption des dettes encourues, sujettes toutefois à la sanction du peuple. Les villages ayant une population de moins de 1000 habitants, sont régis par un bureau de police. Ceux dont la population est de plus de 1000 habitants, sont des villages incorporés, et sont régis par un conseil de cinq, dont le maire ou Reeve est *ex-officio* membre du conseil de comté. Quand la population d'un village excède 3,000, il devient une ville et est régi par un maire et un conseil, et est représenté dans le conseil de comté par son maire et son député-maire. Quand la population d'une ville excède 10,000, elle devient une cité, et est régie par un maire, des échevins et des conseillers. Tout Reeve, préfet, maire et échevin est *ex-officio* juge de paix.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION.

Les lois des écoles sont différentes dans les deux sections du pays, et sont adaptées aux éléments religieux qui prédominent dans chacune d'elles. Chaque canton du Haut-Canada est pour les fins d'éducation divisé en plusieurs sections selon les besoins de ses habitants. Les écoles communes sont soutenues en partie par le gouvernement et en partie par une taxe locale, et quelquefois par un petit honoraire payé par les élèves. Le montant total, dépensé en 1858 dans le Haut-Canada pour les écoles communes, excède £208,627 sterling. Dans les districts ruraux établis depuis longtemps, chaque canton a une belle maison d'école bâtie en brique, pourvue de cartes géographiques, ainsi que de livres et d'appareils élémentaires. Le salaire des instituteurs varie de £40 à £130 sterling dans les campagnes, et de £75 à £250 dans les villes. Chaque instituteur d'école commune, pour avoir doit à l'allocation gouvernementale, doit subir un examen devant un bureau d'éducation de comté, ou être licencié de l'école normale provinciale.

L'école normale provinciale, où se forment les instituteurs, est une institution très effective et très utile, d'où sortent annuellement 100 à 150 jeunes personnes des deux sexes, qui ayant reçu une instruction

uniforme dans l'art d'enseigner et de conduire une école, établissent graduellement dans le Haut-Canada un mode d'enseignement qui promet beaucoup.

En 1842, le nombre des écoles communes dans le Haut-Canada était de 1721, fréquentées par 67,978 enfants ; le nombre de ces écoles avait atteint en 1858, 3,866, fréquentées par 293,683 élèves, ouvertes en moyenne durant dix mois et six jours. Cette augmentation étonnante dans un espace de temps si court témoigne grandement en faveur de la condition et du progrès de l'éducation élémentaire dans le Haut-Canada. Chaque section scolaire est régie par une corporation élective de syndics d'écoles, et possède une petite bibliothèque de littérature choisie, fournie en partie par le gouvernement. Le nombre de volumes distribués pour cet objet s'élève à 532,393.

Le système des écoles libres fait des progrès dans plusieurs parties du Canada. Ce système a pour base le support des écoles communes, ouvertes à tous, au moyen d'une taxe générale. Toute section scolaire peut l'adopter par un vote de la majorité de ses habitants. Des écoles séparées pour les catholiques romains, sujettes à certains règlements, sont sanctionnées par la loi.

Les écoles de grammaire sont au nombre de 121, fréquentées par 5,530 élèves. Ces écoles tiennent le milieu entre les écoles communes et les universités. Les précepteurs doivent être des gradués de quelqu'université ; ils reçoivent en sus d'honoraires une allocation du gouvernement. Le montant prélevé en 1858 pour les écoles de grammaire s'élevait à £15,123 sterling.

A part une université provinciale très richement dotée et ayant un corps de professeurs très compétents, le Haut-Canada possède plusieurs universités et collèges en connection avec différentes dénominations religieuses. Le système d'instruction adopté dans quelques-unes des universités canadiennes est modelé autant que possible sur celui suivi dans les célèbres institutions de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et leurs professeurs sortent de ces mêmes institutions. Toutes les dépenses d'un cours universitaire complet à Toronto, y compris la pension et la tuition, ne doivent pas dépasser £60 sterling par an. Des bourses, variant en valeur de £18 à £40 sterling par an, sont attachées à l'université provinciale et au collége de la Trinité, en connexion avec l'église d'Angleterre, et sont, aux examens annuels, décernées aux concurrents heureux.

Les statistiques de l'éducation du Haut-Canada peuvent se résumer comme suit : En 1858, il y avait en opération 12 universités et collèges, 121 écoles de grammaire et académies ; 255 écoles privées, et 3,866 écoles communes, en tout 4,254 institutions d'éducation, fréquentées par 306,626 élèves, et coûtant au pays une somme de £303,200 sterling, en grande partie prélevés par taxation.

Dans le Bas-Canada, il existe un système d'éducation semblable sous beaucoup de rapports à celui que nous venons de décrire ; il y fait des progrès rapides. Les écoles supérieures y sont d'un ordre très élevé, et plusieurs des séminaires, attachés à des maisons religieuses, sont très bien dotés, et pourvus amplement de professeurs et d'instituteurs très capables.

En outre de l'Université-Laval et du Collége McGill, les institutions d'éducation dans le Bas-Canada sont classées comme suit dans le Rapport du surintendant de l'éducation pour l'année 1858 :—

Ecoles Supérieures....	10 ;	Nombre d'élèves......	438
Ecoles Secondaires....	170 ;	Nombre d'élèves......	25,224
Ecoles Normales.......	3 ;	Nombre d'élèves......	213
Ecoles Spéciales.......	2 ;	Nombre d'élèves......	57
Ecoles Primaires	2,800 ;	Nombre d'élèves......	130,940
Total....................	2,985 ;	Total	156,872

Montant des contributions.......................£91,879 sterling.

En 1858 l'augmentation dans le nombre d'élèves fut de 7,188 contre 6,557 en 1857 ; et l'augmentation dans les contributions depuis 1856 se monte à $52,632. Chaque année fait voir une extension considérable. Le coût d'un cours complet d'éducation supérieure dans le Bas-Canada est même moindre que dans le Haut-Canada.

RELIGION EN CANADA.

La tolérance la plus parfaite en matières de religion existe chez les Canadiens, quoique les diverses dénominations conservent avec jalousie les distinctions qui les séparent entr'elles. Le Canadien-français se distingue par ses dispositions sociales et un zèle sans ostentation pour sa religion ; et nulle part, pas même en Angleterre ni en Ecosse, l'observance du dimanche, suivant les doctrines protestantes, n'est plus stricte ni plus générale que dans le Haut-Canada.

On peut classifier comme suit les différentes dénominations religieuses d'après le recensement de 1851, ce qui donnera une idée de leur état

actuel : Catholiques romains, 914,561 ; anglicans, 268,592 ; écossais, 75,587 ; presbytériens indépendants, 93,385 ; autres presbytériens, 82,733 ; wesleyens, 114,839 ; méthodistes épiscopaux, 49,443 ; autres méthodistes, 52,449 ; baptistes, 49,846 ; luthériens, 12,107 ; etc., etc. Une addition de 50 par cent à ces chiffres donnera une idée approximative du nombre relatif de chaque dénomination au mois de janvier 1860. Les catholiques romains forment à peu près le sixième de la population du Haut-Canada, et les cinq sixièmes de celles du Bas-Canada.

RESSOURCES AGRICOLES DU CANADA.

La collection des céréales et autres produits agricoles du Canada, envoyée aux expositions de Londres et de Paris, suffirait peut-être pour démontrer que son sol est particulièrement bien adapté à leur culture, mais ne pourrait être prise comme preuve de la durabilité de sa fertilité. Quand cependant l'on considère que les étonnantes moissons de blé, pour lesquelles le Haut-Canada est à si juste titre distingué, se récoltent dans les trois quarts de la partie habitée du pays, et que le sol est en général un argile très riche d'une grande profondeur, la question de cette durabilité se résout naturellement en une question de culture.

Dans les vallées de quelques-unes des grandes rivières du Haut-Canada, l'on a semé du blé pendant vingt années consécutives, les premières récoltes rapportant en moyenne 40 minots par acre, mais par suite de ce système diminuant graduellement jusqu'à 12 minots par acre. Ce système insensé de culture a opéré sa propre guérison, et fait adopter une méthode plus raisonnable de cultiver, ce qui a eu l'effet de restaurer la terre. Il y a des années passées, quand les chemins étaient mauvais et les communications avec les marchés difficiles, le blé était à peu près le seul produit de ferme qui pût se vendre, de sorte qu'on n'épargnait aucun effort pour en récolter le plus possible. Mais depuis que les chemins de fer, et les chemins macadamisés et planchéiés ont rendu les communications plus faciles, et que les sociétés d'agriculture ont réussi à dessiminer beaucoup d'informations utiles, la culture s'est améliorée par tout le pays, et la fertilité naturelle du sol des anciens établissements est en grande partie rétablie.

La moyenne de la récolte de blé dans quelques cantons excède 22 minots par acre, et où il y a la moindre approche à un système de culture amélioré, elle s'est élévée à 30, et souvent jusqu'à 40 minots ; il n'est pas rare d'en moissonner sur les terres neuves jusqu'à 50 minots par acre. Il

ne faut pas oublier qu'à l'exposition de Paris un premier prix fut décerné au blé canadien récolté près de la ville de Toronto. On peut dire avec vérité que l'on n'a rien à reprocher à la portion agricole du Canada qui forme les quatre cinquièmes de la partie habitée, en outre d'un vaste espace ouvert à la colonisation, qui est encore à la disposition du gouvernement, et que, quand il y a détérioration, c'est la faute du cultivateur et non du sol. En Canada, la récolte de blé en 1859 excède considérablement 25,000,000 minots. Le blé canadien est de qualité si supérieure que les manufacturiers américains l'achètent pour le mélanger avec le grain des Etats-Unis, dans le but d'améliorer la qualité de leur fleur, et la rendre propre à l'exportation.

VALEUR DES TERRES.—CONCESSIONS GRATUITES.

Dans aucun pays, l'Australie exceptée, la valeur des terres arpentées n'a augmentée aussi rapidement qu'au Canada durant les sept dernières années. Maintenant que la cause de cette augmentation est connue, elle est si apparente que l'on s'étonne qu'elle n'ait pas été prédite des années avant l'événement. En 1852, le Canada n'avait pas une seule voie ferrée. En 1860 il possède 1876 milles de chemin de fer completés, et un grand nombre d'autres en voie de construction. La hausse dans la valeur des terres s'explique ainsi facilement. Des voies de communication de première classe ont ouvert le pays, rendu profitable une vaste somme de richesses qui jusque-là était demeurée inerte, stimulé l'industrie et opéré une révolution complète dans l'économie rurale à 20 milles chaque côté de leur parcours.

La construction des chemins de fer a créé des débouchés accessibles à toutes les parties du pays qu'ils traversent ; et une des conséquences naturelles de l'ouverture de ces chemins a été de donner une valeur d'argent à tous les produits de ferme qui peuvent se transporter, quoique très souvent, avant l'existence de ces communications, ces produits fussent de nulle valeur, et quelquefois même des embarras. Cette hausse soudaine du taux d'intérêt pour la même somme de travaux a nécessairement augmenté la valeur du capital. Ainsi la valeur des terres dans les anciens établissements, éloignés des ports des lacs, a doublé dans sept ans ; tandis que les terres incultes dans les établissements nouvaux, près desquelles passe un chemin de fer, ont triplé, et même en quelques endroits, quadruplé en valeur durant le même intervalle.

Les terres propres à la culture peuvent rarement être achetées des compagnies ou des individus pour moins de trente shellings l'acre. Le gouvernement canadien dans le but d'empêcher les compagnies privées et les individus d'acquérir de grandes étendues de terre pour des fins de spéculation, a attaché à l'achat des terres de la couronne certaines conditions qu'il a cru propres à prévenir les abus, Par exemple, l'acquéreur doit se fixer sur la terre qu'il achète. Cette condition, toute simple qu'elle est, éloigne une foule de spéculateurs qui jusqu'à présent se sont enrichis aux dépens du pays, tout en en retardant le progrès, et empêchant le développement de ses ressources.

Le gouvernement provincial vient de construire dans le Haut-Canada sept grands chemins, et d'ouvrir à la colonisation les terres qu'ils parcourent. Ce sont 1o. Le *chemin de l'Outaouais et de l'Opéongo.* Ce chemin qui court de l'est à l'ouest devra éventuellement avoir 171 milles de long, et relier la rivière des Outaouais au lac Huron. A peu près 62 milles sont completés, et il y a 235 colons établis sur son parcours. 2o. Le *chemin d'Addington,* long de 61 milles courant du sud au nord, part des établissements du comté d'Addington et va joindre le chemin d'Opéongo. Le nombre des colons sur ce chemin est de 178. 3o. Le *chemin d'Hastings* ayant une direction à peu près parallèle à celle du chemin d'Addington, est long de 68 milles et relie le comté d'Hastings au chemin de l'Outaouais et de l'Opéongo. Les colons établis sont au nombre de 306. 4o. Le *chemin de Bobcaygeon,* courant nord entre les comtés de Peterborough et Victoria, qu'on se propose de continuer jusqu'au lac Nipising. 36 milles sont maintenant parachevés, et il y a 168 colons établis sur son parcours. Le nombre moyen composant la famille de chaque colon sur ces chemins est de 4. 5o. Le *chemin de Frontenac et de Madawaska,* dont 33 milles sont completés. 6o. Le *chemin de Muskoka,* dont 21 milles sont parachevés; ce chemin conduit de la tête du lac Couchiching à la grande chute de Muskoka, où il coupe la ligne de Peterson, qui devra éventuellement rejoindre le chemin de l'Outaouais et d'Opéongo dont l'ouverture se continue vers l'ouest. Au moyen de ce chemin le colon débarquant à Toronto pourra en un jour de marche de cette ville se rendre au centre du pays. 7o. Le chemin du *Sault Ste. Marie,* courant du Sault Ste. Marie à la Baie de Goulais, et dont 4 milles sont déjà completés.

Les cinq chemins du Bas-Canada sont :—

Le Chemin Elgin, dans le comté de L'Islet, long de 35 milles, de St. Jean-Port-Joli à la ligne provinciale;

Le Chemin de Matane à Cap-Chat;

Le Chemin Taché, de Buckland, dans le comté de Bellechasse, au Chemin Kempt, dans Rimouski, long d'à peu près 200 milles;

Le Chemin Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au lac Temiscouata;

Le Chemin Kempt, de Métis à Restigouche.

Dans le but de faciliter l'établissement de ces parties du pays, le gouvernement octroie gratuitement des terres le long de ces chemins. Ces octrois n'excèdent en aucun cas cent acres, et peuvent être obtenus aux conditions suivantes:—

1. Le concessionnaire doit être âgé de dix-huit ans au moins.

2. Il doit prendre possession du lot octroyé dans un délai d'un mois.

3. Il doit mettre en culture au moins douze acres de terre dans l'espace de quatre ans.

4. Il doit bâtir une maison (en troncs d'arbre) 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions qui précèdent aient été accomplies.

Les différents membres d'une même famille, qui obtiennent des concessions, peuvent résider ensemble sur le même lot, sans être tenus de bâtir sur chacune des concessions obtenues. L'inexécution de ces conditions annulle la concession, et la terre peut être ensuite vendue ou concédée de nouveau. Les terres, ainsi ouvertes à la colonisation et offertes gratuitement par le gouvernement, sont en général d'excellente qualité, et bien adaptées à l'agriculture sous le rapport du sol et du climat.

Les Rapports des agents résidents sur ces chemins pour l'année dernière donne une idée très favorable de la prospérité des colons qui s'y sont établis, ainsi que des produits considérables qu'ils ont recueillis des terres nouvellement défrichées.

En outre des concessions gratuites le long des chemins dont nous venons de parler, le gouvernement a à sa disposition plusieurs millions d'acres de terres qui peuvent être achetées par ceux qui désirent s'y établir, à des prix variant d'un shelling et à cinq shellings par acre, (de 10 deniers à 4 shellings sterling).

On peut aussi mentionner qu'il y a plusieurs autres lignes de chemins qui sont completées, ou en voie de construction, en différentes parties du pays:—

En Haut-Canada:—

Le Chemin entre Collingwood et Meaford............	20 milles.
Le Chemin d'Elzivir et Kaladar........................	14

Le Chemin d'Elma	$7\frac{1}{2}$
Le Chemin d'Elma et Mornington	$11\frac{3}{4}$
La Ligne de Peterson	31
Le Chemin d'Addington et Renfrew..................	$17\frac{3}{4}$
Le Chemin Victoria...	6
Le Chemin de Bobcaygeon et Emily..................	3

Dans le Bas-Canada :—

Le Chemin du Fort Coulonge, du township de Low dans le comté de l'Outaouais au Fort Coulonge dans Pontiac ;

Le Chemin de la Rivière Désert, de Hull au township de Madawaska ;

Le Chemin de Kénogami, de Chicoutimi au Lac St. Jean, Saguenay ;

Le Chemin de la Rivière-Noire, de Callières aux Escoumins ;

Le Chemin Mégantic, dans le comté de Wolfe ;

Le Chemin Lambton, dans le comté de Beauce ;

Le Chemin de Glenlloyd, dans les comtés de Beauce et de Mégantic ;

Dans les townships de l'Est, il reste encore à vendre une étendue considérable de terre, près de 2,000,000 d'acres. On se propose d'y ouvrir des chemins de colonisation et d'en rendre ainsi l'accès plus facile aux colons. Ce district est très bien connu pour ses capacités agricoles de toutes sortes, et particulièrement pour ses paturages. Il est aussi abondamment pourvu de pouvoirs d'eaux qui peuvent être utilisés pour des manufactures. La population consiste plus qu'en aucun autre endroit d'une étendue pareille en Bas-Canada, d'Anglais, Ecossais et Irlandais.—Un établissement considérable et florissant de Norvégiens s'y est formé récemment. Les richesses minérales des townships, particulièrement en cuivre, sont bien établies, et plusieures mines sont maintenant en opération profitable.

Les communications avec le district entier sont ouvertes durant toute l'année soit par chemins de fer ou par bateaux à vapeur, et les marchés de Québec, Montréal, Portland, Boston et New-York peuvent en tout temps être atteints.

CLIMAT DU CANADA.

Les opinions les plus erronnées existent à l'étranger au sujet du climat du Canada. Ceux qui reprochent au pays la rigueur de ses hivers et qui préférant les frimats et les brouillards à un ciel clair et brillant, n'ont pas le courage de les affronter, ignorent encore l'étendue et la valeur des bienfaits que confèrent sur le Canada ses neiges si renommées.

Ceux qui tremblent à l'idée du thermomètre tombant au dessous de zéro auront peine à croire que la diminution graduelle qui se fait annuellement dans la chûte de la neige en certains endroits est un sujet de regret pour le cultivateur du Haut-Canada ; ce qu'il demande, ce sont les anciens hivers qui permettent de faire usage des traînaux durant quatre mois, et le printemps au commencement d'avril. Une chûte abondante de neige accompagnée de gelée équivaut à la construction du meilleur chemin macadamisé dans toute l'étendue du pays. En hiver l'absence de neige suffisante pour les traînaux est aussi à craindre et à déplorer que le manque de pluie au printemps. Heureusement l'une et l'autre sont rares.

Le climat du Canada est en quelque sorte un climat exceptionnel, principalement dans la péninsule du Haut-Canada. L'influence des grands lacs s'y fait sentir d'une manière étonnante dans l'élévation de la température de l'hiver et les chaleurs modérées de l'été. Dans les autres parties du Canada, où cette influence ne se fait pas sentir, ainsi qu'au milieu des Etats de New-York et d'Iowa, on est exposé aux deux extrêmes, un froid violent en hiver et une chaleur intense en été.

On peut puiser beaucoup d'informations touchant le climat du Canada de la simple narration des faits ayant trait à la culture des fruits. Le raisin et la pêche viennent en abondance et mûrissent à perfection en plein air dans le voisinage de la rivière Niagara et le long des bords du lac Erié. L'ile de Montréal est célèbre pour la qualité de ses pommes, et l'île d'Orléans en bas de Québec pour ses prunes. Le melon et la tomate acquièrent une grosseur considérable par tout le Canada, et mûrissent bien en plein air. On en sème la graine vers la fin d'avril et cueille le fruit en septembre. Les citrouilles et les courges atteignent des dimensions extraordinaires, et ont pesé au dessus de 300 livres,—dans le voisinage de Toronto. On cultive communément le blé d'Inde, le houblon ainsi que le tabac, et les profits qu'on en retire sont considérables. Le chanvre et le lin sont des plantes indigènes, et pourraient être cultivées sur un grand pied dans plusieurs parties du pays. Le placement de quelques capitaux rendrait l'Angleterre tout à fait indépendante de la Russie et des autres pays pour son approvisionnement de ces articles.

L'illustration la plus frappante de l'action des grands lacs sur le climat du Canada se trouvent dans les limites naturelles dans lesquelles certains arbres sont restreints par le climat généralement. Le noyer noir, ce bois précieux, pour lequel le Canada est si célèbre, cesse de croître sur les côtes de l'Atlantique au nord de la latitude 41°, cependant sous l'influence du climat comparativement doux de la péninsule du Haut-Canada, on en trouve de grande dimension et en profusion jusqu'au 43° de latitude.

TABLEAU de la moyenne mensuelle et annuelle de la température à Toronto, Haut-Canada, de 1840 à 1859, d'après les Annales de l'Observatoire Provincial, par le Professeur Kingston.

	MOIS.												Moyenne. Annuelle.
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septre.	Octobre.	Novre.	Decre.	
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
1840 } 1859 }	23.72	22.82	30.07	41.00	51.38	61.27	67.06	66.12	57.98	45.27	36.65	25.97	44.11

MOYENNE mensuelle et annuelle de la chûte de pluie, à Toronto, de 1840 à 1859.

	MOIS.												Moyenne. Annuelle.
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septre.	Octobre.	Novre.	Décre.	
	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.	Pouce.
1840 } 1859 }	1.480	1.043	1.553	2.492	3.305	3.198	3.490	2.927	4.099	2.557	3.109	1.606	30.859

Dr. Lillie dans son Essai sur le Canada remarque, que " le Professeur Hind considère que le climat du Haut-Canada est supérieur à ces portions des Etats-Unis qui se trouvent au nord du 41. parallèle de latitude, en douceur, en aptitude à produire les grains, en uniformité de la distribution des pluies durant les mois de culture, en l'humidité de l'atmosphère, en étant comparativement exempt des gelées du printemps et des sècheresses de l'été, dans la distribution très favorable des jours sereins et sombres pour les fins agricoles, dans la distribution de la pluie durant plusieurs jours, et aussi en sa salubrité. Sur les points suivants il le considère comme différant favorablement du climat de la Grande Bretagne et de l'Irlande : ses moyennes élevées de température de l'été—sa sècheresse comparative, et la sérénité de son atmosphère."

VOIES DE COMMUNICATION ENTRE LES DIVERSES PARTIES DU CANADA ET LES ÉTATS DU NORD DE L'UNION.

12. L'énumération suivante des moyens de communication entre Liverpool et Québec, et entre Québec et les autres parties du Canada et les Etats du nord, du milieu et de l'ouest de l'Union américaine, suffira pour donner une idée des facilités que l'achèvement du grand tronc de chemin de fer du Canada, le Great Western et le système sans pareil des canaux canadiens offrent à l'émigré qui traverse la partie septentrionale du continent américain.

L'émigré fait la traversée de Liverpool, ou de tout autre port de l'Europe à Québec en quinze jours ou un mois, selon qu'il s'embarque sur un steamer ou sur un bâtiment à voile. Il peut de là se rendre à Toronto dans le Haut-Canada soit en bateau à vapeur soit par chemin de fer. De Toronto, le chemin de fer du nord, long de 94 milles, le conduit à Collingwood sur le lac Huron, et de là en steamer il peut aller à Chicago et le Far-West; ou se rendant par le Grand Tronc ou par le Great Western à la ville du Détroit dans l'Etat du Michigan, il peut se diriger au moyen de chemins de fer sur n'importe quelle partie des Etats de l'ouest; il peut encore se transporter par chemin de fer et par steamer, ou par chemin de fer seul, de Toronto à Goderich, ou de Toronto à Buffalo, et de là par chemin de fer se rendre dans les Etats de l'Est ou du sud, ou par steamer et chemin de fer se diriger vers l'Ohio et les Etats contigus, ou encore par steamer ou par chemin de fer vers Chicago et le Far-West. Une table des routes et distances se trouve à la fin de ce pamphlet.

Enfin si le voyageur désire se hâter, il peut se rendre de Portland, dans l'Etat du Maine où le Great Eastern doit débarquer sa cargaison, et où est situé pour le présent le terminus océanique du Grand Tronc du Canada, à Toronto dans le Haut-Canada, par chemin de fer, passant par Montréal, en 26 heures. Et maintenant que le Pont-Victoria, cette merveille du monde, est terminé, la distance entre Portland sur l'Atlantique et Toronto au cœur du pays des grands lacs, distance de pas moins de 625 milles, se parcourt souvent en 22 heures. Des bateaux à vapeur magnifiques, sans pareils, même en Europe, par la grandeur, la vitesse et l'armement, parcourent continuellement les eaux des grands lacs; et le voyageur a presque partout le choix de faire sa route par terre ou par eau. Tel est ce système incomparable de communications qui au moyen de la vapeur et de chemins de fer, sur les eaux et le territoire canadien, fait du trajet du Far-West à Liverpool, Londres, Anvers ou Paris un voyage de seize jours. Le fait que maintenant en conséquence

d'arrangements avec le gouvernement canadien, le transport des malles de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, se fait sur ces routes, suffit seul pour en démontrer l'importance et l'utilité.

Ainsi donc l'émigré qui désire faire diligence dans son voyage, tout en étant confortable, et ne pas s'exposer à des exactions, doit tâcher de se rendre à Québec, quelque soit sa destination dans l'Amérique du Nord, soit qu'il veuille se fixer en Canada, soit qu'il se dirige vers les Etats-Unis. Le succès obtenu par les steamers canadiens entre Liverpool et Québec a établi la supériorité de cette route sur toutes les autres. Les vaisseaux faisant voile pour Québec, sont assujettis à des règlements très rigides en ce qui regarde la protection et le comfort des passagers ; et une fois dans Québec, l'émigré dans son voyage vers l'ouest sur les routes canadiennes, se trouve sous la puissante protection du gouvernement canadien qui le garantit des extortions et du pillage. Le coût du passage sur les voies ferrées et les steamers du Canada ne dépasse en aucun cas un sou et demi par mille. De Québec, par l'une ou l'autre des routes auxquelles nous venons d'attirer l'attention, il peut se rendre au lieu de sa destination, soit aux Etats-Unis soit au Canada, avec plus de célérité, de sûreté et de confort, que s'il débarquait à New-York, à Boston, ou dans n'importe quel port de l'Union.

COMMERCE ET REVENU DU CANADA.

13. Le revenu général de la province se compose des droits de douane, du produit de la vente des terres, du revenu des travaux publics et de différentes autres sources mineures. Les impôts du pays n'atteignent jamais le Canadien d'une manière directe, et s'il sait limiter ses besoins aux articles de première nécessité et se vétir, comme font des milliers d'autres, avec l'étoffe du pays, qui est le signe de l'industrie et de l'économie domestique, il n'a d'impôts indirects à payer que sur le sucre et le thé, dont le coût est en Angleterre la moitié moins qu'au Canada. Il est libre de voter pour ou contre les seules taxes directes qu'il ait à payer, qui consistent d'ordinaire en contributions soit pour des objets d'éducation soit pour la construction d'un chemin ou d'un pont dans le canton où il demeure. Et bien souvent les profits qu'il en retire lui valent cent fois ce qu'il a contribué d'argent ou de travail.

Le commerce d'un pays, qui comme le Canada tire sa richesse de son agriculture, ses forêts, ses mines et ses mers, se représente correctement

par les statistiques de ses exportations et de ses importations. Les tableaux suivants, compilés d'après des rapports officiels, font voir la direction que prend l'industrie du pays. Les exportations de 1858 et 1859 se classent ainsi :—

	1858.	1859.
	Courant.	*Courant.*
Produits agricoles	£1,976,100	1,834,949
Produits des forêts	2,361,932	2,415,990
Animaux et leurs produits	615,691	947,376
Manufactures	81,344	121,808
Produits de la mer	179,574	204,356
Produits des mines	78,706	117,128
Autres articles	28,134	27,683
	£5,225,781	5,670,203
Estimé des rapports imcomplets des ports intérieurs	369,761	416,151
Il y a à ajouter les vaisseaux bâtis à Québec, qui s'élève à	185,910	105,391
Total des exportations	£5,772,452	6,191,745

Le jaugeage des vaisseaux employés pour le commerce du Canada avec l'Europe et les autres provinces voisines s'élevait pour les vaisseaux qui entrèrent dans les ports du Canada à 419,553 tonneaux pour 1855, et à 641,652 tonneaux pour 1859, et pour ceux qui en sortirent à 451,241 tonneaux pour 1855, et 650,561 tonneaux pour 1859.

Le tableau suivant fait voir le nombre et le jaugeage des vaisseaux canadiens et américains, distinguant les vapeurs des bâtiments à voile, employés au transport des marchandises passant dans les canaux du Canada.

	No.	Tonn.	No.	Tonn.
Bâtiments à voile canadiens.	633	66,903	751	74,715
Vapeurs canadiens	88	7,812		
Bâtiments à voile américains	553	98,753	588	106,844
Vapeurs américains	35	8,091		
Total			1,339	181,559

Ce qui suit est un tableau statistique du commerce du Canada, faisant voir la valeur de ses exportations et de ses importations durant les années

1858 et 1859, et désignant les lieux d'où les unes sont tirées et où les autres sont expédiées :—

	Exportations.		*Importations.*	
	1858.	1859.	1858.	1859.
Grande-Bretagne..........	£2,224,653	1,994,189	3,073,872	3,796,521
Colonies Anglo-Américaines	240,107	210,119	103,844	95,439
Antilles Anglaises	....	1,756	....	133
Etats-Unis d'Amérique. ...	2,982,523	3,480,579	3,908,895	4,398,229
Autres pays étrangers......	60,108	88,952	183,021	198,468
Total........*	£5,507,391	5,778,095	7,269,632	8,388,790

LE CANADA COMME CHAMP OUVERT A L'INDUSTRIE.

La divise de la capitale du Canada se compose des trois mots suivants: "Industrie, Intelligence et Intégrité," et son emblème est le castor. Pour parvenir dans la vie et poursuivre une carrière honorable, ces trois qualifications sont nécessaires, et celui qui les possèdent et sait en faire usage ne peut manquer suivant le cours des choses ordinaires de réussir au Canada. Il n'existe pour arrêter le progrès de l'homme honnête et industrieux, ni monopole, ni priviléges exclusifs, ni ces barrières infranchissables qui séparent les différentes classes de la société dans la Grande-Bretagne.

Nombre des habitants riches et respectés du Canada sont venus débarquer sur ses bords seuls, sans amis et bien souvent sans moyens de pourvoir aux besoins du lendemain ; et des milliers de ces nouveaux arrivés qui encombrent les quais de Québec durant les mois du printemps et de l'été, à qui l'avenir semble sombre et douteux, jouiront quelques années plus tard d'une indépendance ample et bien gagnée.

Le Canada offre un marché pour tous les produits du monde ; et dans la marche rapide qu'il fait vers la grandeur, il défie la compétition et la rivalité de son commerce. On peut se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie ainsi que tous les articles de luxe qui se vendent en Europe.

---

* En multipliant par quatre on réduit la livre courant en dollars américains.

GAGES AU CANADA, le 1er. février 1860.

METIER.	Bas-Canada. Par jour. Sans pension.	Bas-Canada. Par mois. Avec pension.	Haut-Canada. Par jour. Sans pension.	Haut-Canada. Par mois. Avec pension.	REMARQUES.
Relieurs et Imprimeurs	4s.	....	4s. 6d.	....	Ils travaillent à la pièce.
Forgerons	4s.	....	5s. à 5s. 6d.		
Boulangers	4s.	40s. à 60s.	4s. à 6s. 3d.	40s. à 60s.	Généralement à l'année.
Bouchers	4s.	40s. à 60s.	4s. à 4s. 6d.	40s. à 60s.	
Briquetiers	3s.	....	3s. à 5s. 6d.	....	Généralement au 1000.
Maçons	4s. 6d. à 5s. 6d.	....	6s.		
Charpentiers et Menuisiers	4s. à 4s. 6d.	....	6s.		
Ebénistes	4s. à 4s. 6d.	....	6s.	....	Les ébénistes quoique plus habiles que les charpentiers, ne reçoivent pas plus queux, vû la demande moins grande qu'il y a pour eux.
Tonneliers	3s.	....	5s.		
Charretiers, avec son cheval	7s. 6d. à 8s.	....	10s.		
Cochers et Palefreniers	....	30s. à 45s.	....	50s. à 60s.	
Cuisinières	....	15s. à 20s.	....	20s. à 25s.	
Laitières	....	12s. à 15s.	....	15s. à 17s. 6d.	
Couturières	1s. 6d. avec pension	16s. à 17s. 6d.	2s. 6d. à 3s.		
Journaliers de ferme	....	40s. à 60s.	....	32s. à 60s.	
Journaliers	2s. à 4s.	....	2s. 6d. à 4s.		
Jardinières	....	40s. à 50s.	4s. à 5s.		
Machinistes et Constructeurs de moulin	6s.	....	5s. à 6s. 3d.		
Meuniers	....	60s. à 80s.	5s.	60s. à 90s.	Communément rénumérés par une part des profits.

GAGES AU CANADA, le 1er. février, 1860.—*Suite.*

METIER.	Bas-Canada.		Haut-Canada.		REMARQUES.
	Par jour. Sans pension.	Par mois. Avec pension.	Par jour. Sans pension.	Par mois. Avec pension.	
Peintres et Vitriers........	4s. 6d. à 5s. 6d.	....	5s. à 6s.		
Platriers..................	4s. 6d. à 5s. 6d.	....	5s. à 6s. 6d.		
Plombiers.................	5s. à 6s.	....	5s. à 6s.		
Carriers..................	3s. à 4s.	....	2s. 6d. à 3s. 6d.		
Cordiers..................	3s. 9d. à 4s. 6d.	....	4s.		
Cordonniers...............	3s. 9d. à 4s. 6d.	....	4s. à 5s.	....	Généralement à la pièce.
Scieurs de long............	4s.				
Constructeurs de navire.....	3s. 6d. à 4s 6d.	....	4s. à 5s.		
Tailleurs de pierre..........	5s. 6d.	....	5s. à 6s.		
Selliers..................					
Voiliers..................	4s.	....	4s. à 5s.	....	Peu d'emploi.
Servants..................	....	35s. à 45s.	....	35s. à 45s.	
Servantes.................	....	12s. 6d. à 16s.	....	12s 6d à 17s 6d	
Couvreurs en ardoise ou en bardeaux................	4s. 6d. à 5s. 6d.	....	4s. 6d. à 5s. 6d.		
Tanneurs et Corroyeurs.....	3s. 6d. à 5s.	....	3s. 6d. à 5s.		
Tailleurs..................	3s. 6d. à 4s.	....	3s. 6d. à 4s. 6d.		
Chaudronniers et Ferblantiers	5s. 6d.	....	4s. à 5s.		
Charrons..................	3s. 6d. à 4s.	....	4s. à 5s.		

Il faut dire toutefois que dans le moment le pays n'offre que peu d'encouragement aux gens de métiers et aux journaliers qui n'ont pas les moyens de s'établir dans les villes et les villages. L'émigration au Canada ne devrait consister que de gens qui désirent s'établir sur des terres.

RÉGLEMENTS TOUCHANT LES TERRES PUBLIQUES.

En sus des octrois gratuits, les terres du gouvernement se vendent aux conditions suivantes, soit en blocs, soit en lots de 100 acres, aux colons de bonne foi :—

Elles se vendent en blocs variant en quantité de 40,000 à 60,000 acres à raison de cinquante cents (à peu près deux shellings sterling) par acre, argent comptant, dans le Haut-Canada, et dans le Bas-Canada de dix-huit cents en montant suivant la position, à condition que l'acquéreur fera subdiviser son terrain en lots de 100 à 200 acres chaqne, sur un plan et de la manière approuvés par le gouvernement ; qu'un tiers du terrain sera établi dans l'espace de deux ans à compter de la date de la vente, un autre tiers en sept ans, et le reste en dix ans.

Cette condition n'est pas mise en force pour ce qui regarde toute partie du terrain qui à cette dernière date serait trouvée impropre à la culture.

Pour obtenir un titre absolu, les colons doivent avoir résidé sur leurs terres pendant un espace continu de deux ans, et avoir défriché et cultivé dix acres par chaque cent acres achetés par eux.

Les terres sont arpentées par le gouvernement en lots de 100 à 200 acres chaque, et sont vendues aux colons à raison de 70 cents à un dollar (de 2s. 10d. ½ à 4s. sterling) par acre, argent comptant, dans le Haut-Canada, et dans le Bas-Canada de 30 cents (ou 10d. sterling) en montant suivant la position—un cinqnième doit être payé comptant, et la balance en quatre versements annuels avec intérêt.

Des titres sont donnés aux acquéreurs sur le paiement complet du prix d'achat, après un séjour de deux années sur leurs lots, s'ils ont défriché et mis en culture dix acres par chaque cent acres achetés par eux.

Des octrois gratuits de 100 acres sont faits aux colons sur les chemins du gouvernement. Ces chemins sont marqués *en rouge* sur la carte qui vient d'être publiée par le gouvernement.

Les cantons qui sont à vendre *en bloc* sont colorés *rouge foncé* sur la carte du gouvernement.

APPROVISIONNEMENT NÉCESSAIRE.

Ci suit un estimé de la quantité et du coût des provisions nécessaires pour douze mois pour un homme sa femme et trois enfants en bas âge, et une liste d'articles nécessaires au colon allant s'établir dans la forêt. Les prix mentionnés sont ceux auxquels ils peuvent être achetés dans les villages les plus voisins des établissements. Le capital entier requis est à peu près £58 courant ou £47 sterling; quoique grand nombre de gens qui n'avaient pas £10 au monde, quand ils s'y sont établis, ont réussi et sont maintenant indépendants.

PROVISIONS NÉCESSAIRES POUR UNE FAMILLE DE CINQ POUR UN AN.

8 quarts de fleur à £1 15s. par quart	£14	0	0			
2 " de lard à £3 15s. "	7	10				
80 minots de patates, à 2s. par minot.	8	0	0			
30 livres de thé à 2s. 6d. par livre..................	3	15	0			
1 quart de hareng..	2	0	0			
½ " de sel..	0	7	6			
Coût des provisions..				£35	12	6

SEMENCES.

20 minots de patates à 2s. par minot...............	£2	0	0			
3 " de blé à 7s. 6d. "	1	2	6			
10 " d'avoine à 2s. "	1	0	0			
Coût des semences..				£4	2	6

AUTRES NÉCESSITÉES.

1 hâche....................................	£0	8	9			
1 meule	0	7	6			
1 pelle	0	1	10			
2 houes à 3s. 6d. chaque................	0	7	0			
3 faucilles à 1s. 6d. chaque.............	0	4	6			
1 faux	0	5	0			
1 tarière d'un pouce.....................	0	5	0			
1 " " " ½...................	0	7	6			
1 scie	0	7	6			
2 sceaux à 1s. 6d. chaque..............	0	3	0			
1 chassis vitré............................	0	5	0			
1 four portatif	0	5	0			
2 pots de fer à 5s. chaque...............	0	10	0			
1 chaudière	0	5	0			
Porté en avant......	£4	2	7	39	15	0

Transporté en avant............	£4	2	7	39	15	0
1 poële à frire..............................	0	3	0			
1 théière..................................	0	2	6			
6 vaisseaux de ferblanc à 4d. chaque.	0	2	0			
3 plats de ferblanc à 2s. 6d. chaque...	0	7	6			
6 cuillères à 2d. chaque.................	0	1	0			
6 couteaux et fourchettes...............	0	5	0			
3 paires de couvertes à £1 5s.........	3	15	0			
2 courte-pointes à 2s. 6d. chaque......	0	5	0			
2 paires de draps à 3s..................	0	6	0			
1 fer à repasser..........................	0	2	6			
1 cochon..................................	0	15	0			
				10	7	1
Total				£50	2	1
Ajoutez une vache....................................				5	0	0
Du foin pour la première année............................				3	0	0
Total.................Courrant,				£58	2	1
Ou Sterling,				£47	0	0

1859.

Routes, distances et prix de passage par chemins de fer ou par bateaux à vapeur, de Québec à toutes les autres parties du Canada, et des Etats-Unis. Le Grand Tronc laisse la Pointe Lévi tous les jours, et les bateaux à vapeur laissent Québec tous les après-midi à 4 heures transbordant à Montréal sur une ligne touchant directement à tous les ports du St. Laurent et du Lac Ontario.

PLACES. / CANADA.	Milles de Québec.	Prix de passage par le Grand Tronc ou par le bateau à vapeur. Stg.	$ Cts.	REMARQUES.
Barrie	565	26s. 8d.	6 50	Par O. S. &. H. R. de Toronto.
Belleville	388	14s. 4d.	3 50	" G. Tronc "
Brockville.............	293	12s. 4d.	3 00	" do ou par bateau à vapeur.
Brighton	410	16s. 6d.	4 00	" do. do.
Brampton	522	22s. 6d.	5 50	" do de Toronto.
Berlin	562	25s.	6 25	" do. do.
Bradford...............	544	24s.	6 00	" Chemin de fer.

ROUTES, DISTANCES ET PRIX DE PASSAGE, etc., etc.—*Suite.*

PLACES. CANADA.	Milles de Québec.	Prix de passage par le Grand Tronc ou par le bateau à vapeur. Stg.	$ Cts.	REMARQUES.
Bowmanville ou Darlington	457	18s.	4 50	Par G. Tronc.
Chatham	679	28s.	7 00	" G. Western d'Hamilton.
COBOURG	431	18s.	4 50	" G. Tronc ou bateau à vapeur.
COLLINGWOOD	593	28s.	7 00	" O. S. &. H. de Toronto.
Cornwall	236	10s.	2 50	" G. T.
Colborne	417	17s.	4 25	" do.
Gananoque	323	14s.	3 50	" do. ou par bateau à vapeur.
Guelph	550	24s.	6 00	" do. do.
Galt	570	23s.	5 75	" G. W. via Harrisburg.
HAMILTON	539	20s.	5 00	" G. T. ou par vapeurs.
Hamburg	576	26s.	6 50	" do. de Toronto.
KINGSTON	340	15s.	3 75	" do. ou par vapeurs.
LONDON	615	27s.	6 75	" G. W. d'Hamilton.
Lennoxville, E. T.	123	11s. 3d.	2 75	" G. T. via Richmond, E. T.
MONTRÉAL	168	4s. 2d.	1 00	" do. do.
Niagara	537	22s.	5 50	" Vapeur de Toronto.
Napanee	367	16s.	4 00	" G. T.
Newmarket	542	24s.	6 00	" O. S. &. H. de Toronto.
OTTAWA CITÉ, (Byt)	335	14s.	3 50	" P. &. O. de Prescott.
Oshawa	467	18s.	4 50	" G. T. ou vapeur.
Owen Sound	630	29s.	7 25	" O. S. &. H. de Toronto.
Oakville	518	20s.	5 00	" Vapeur ou G. T.
Prescott	281	12s.	3 00	" do. do.
Paris	565	23s.	5 75	" G. W. d'Hamilton.
Perth	386	13s.	3 25	" Ch. de Brockville à Outaouais.
PORT HOPE	437	18s.	4 50	" G. T. ou vapeur.
Peterborough	459	22s.	5 50	" C. &. P. de Cobourg, ou P. H. & L. de Port Hope.
Richmond, E. T.	96	4s.	1 00	" G. T.
Sherbrooke, E. T.	120	8s.	2 00	" do.
St. Catharines	560	22s.	5 50	" G. W. d'Hamilton.
Stratford	589	26s.	6 50	" G. T. de Toronto.
TORONTO	500	20s.	5 00	" G. T. ou vapeur.
Trenton	400	15s.	3 75	" G. T.
Whitby	471	19s.	4 75	" G. T. ou vapeur.
Woodstock	587	26s.	6 38	" G. W. d'Hamilton.
Williamsburg	260	11s.	2 75	" G. T. ou vapeur.
Windsor	631	28s. 6d.	7 12½	" G. W. d'Hamilton.
St. André, N.-Brunswick.	629	36s.	9 00	G. T. à Portland et de là par steamer.
St. Jean, do.	676	40s.	10 00	

ROUTES, DISTANCES ET PRIX DE PASSAGE, etc., etc.—*Suite.*

PLACES. / ETATS-UNIS.	Milles de Québec.	Prix de passage par le Grand Tronc ou par le bateau à vapeur. Stg.	$ Cts.	REMARQUES.
Albany (New York)	436	20s.	5 00	Par chemin de fer & vapeur de Montréal.
Buffalo do.	573	24s.	6 00	" do. do.
Boston (Massachusetts) ..	423	26s.	6 50	" G. T.
Burlington (New York)..	270	12s.	3 00	" Chemin de fer de Montréal.
Cap Vincent do. ..	359	12s.	3 00	" Vap. de Kingston ou Ogdensburg.
Chicago	1007	36s.	9 00	" G. T. d'Hamilton.
Chicago	1247	34s.	8 50	Via Collingwood.
Cleveland (Ohio)	756	33s	8 25	Par Vap. & chemin de fer de Buffalo.
Cincinnati do.	1011	43s.	10 75	" Chemin de fer de Cleveland.
Columbus do.	891	40s.	10 00	" do. do.
Détroit (Michigan)	724	28s.	7 00	" do. Hamilton.
Galena (Illinois)........	1179	52s.	13 00	" do. do. & Chicago.
Green Bay do.	1094	36s.	9 00	" Toronto & Collingwood.
Louisville (Kentucky)...	1153	47s.	11 75	" Ch. de f. d. Cleveland & Cincinnati.
Lawrence (Mass.)	380	25s.	6 25	" G. T.
Milwaukie	1092	40s.	10 25	" G. W. via Chicago.
Milwaukie (Wisconsin) ..	1162	34s.	8 50	" Toronto & Collingwood.
Manitowoc	1078	36s.	9 00	" do. do.
New York, City........	576	24s.	6 00	" Ch. de fer & vapeur de Montréal.
Ogdensburg (New York).	282	12s.	3 00	" Vapeur de Prescott.
Oswego do. ..	456	16s.	4 00	" Chemin de fer de Kingston ou Ogdensburg.
Portland (Maine)	316	22s.	5 50	" G. T.
Pittsburg (Pennsylvanie).	896	41s.	10 25	" Chemin de fer de Cleveland.
Rochester (New York) ..	491	19s.	4 75	" Vapeur de Montréal, Kingston ou Ogdensburg.
Sandusky (Ohio)	816	41s.	10 25	" do. de Buffalo.
Sheboygan (Wisconsin)..	1100	36s.	9 00	" O. S. & H. & vapeur de Collingwood.
St. Louis (Missouri)	1292	51s.	12 75	" Ch. de f. d'Hamilton via Chicago.
Toledo (Ohio).........	869	35s.	8 75	" Vapeur de Buffalo.
Troy (New York)	430	20s.	5 00	" Chemin de fer de Montréal.

Les enfants d'au dessous de 12 ans ne payent que la moitié des prix ci haut mentionnés, et ceux d'au dessous de 3 ans ne payent rien.

Les émigrés peuvent obtenir des Agents d'Emigration à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton, les meilleures informations au sujet des routes, distances, prix de passage, ainsi que touchant les terres publiques et autres à vendre et les localités qui offrent la perspective la plus probable d'emploi.

EXPLICATION DES REMARQUES DANS LE TARIF.

G. T.—Chemin de fer Grand Tronc, Québec.

O. S. & N.—Chemin de fer "Northern," Toronto.

G. W.—Le Great "Western," Toronto.

C. & P.—Chemin de fer de Cobourg et Peterborough, Cobourg.

P. H. & L.—Chemin de fer de Port Hope et Lindsay, Port Hope.

P. & O.—Chemin de fer de Prescott et Outaouais, Prescott.

E. T.—Canton ou Townships de l'Est, Bas-Canada.

Des Billets de passage pour tout le parcours peuvent être obtenus à ce Bureau.

A. C. BUCHANAN,
Agent en chef de l'Emigration.

BUREAU DE L'EMIGRATION,
Québec, mars, 1860.

VALEUR DE LA MONNAIE D'ANGLETERRE DANS TOUTES LES PARTIES DU CANADA.

1 Souverein	£1	4	4	$4.85
1 Couronne	0	6	1	1.20
1 Shelling	0	1	3	0.24

PROTECTION DES ÉMIGRÉS.

Les Actes, impérial et provincial, pourvoient, autant que possible, contre les fraudes et les impositions, et l'Agent d'Emigration le plus proche devrait de suite être averti aussitôt qu'il s'en commet. La circulaire de colonisation publiée par autorité annuellement à Londres dans Park Street, contient les règlements, les tables de nourriture etc., qu'exige l'Acte-impérial des passagers.

L'Acte-provincial pourvoit que les émigrés peuvent demeurer à bord avec leurs bagages 48 heures après l'arrivée du vaisseau dans le port, et impose une pénalité sur le capitaine qui force ses passagers à quitter le vaisseau plus tôt; qu'ils seront débarqués sans dépense, et à heures convenables; que nulle personne, sans licence, n'influencera les passagers en faveur d'aucun chemin de fer, vapeur ou auberge en particulier; que les aubergistes devront afficher dans une place apparente une liste de leurs prix pour pension, logement, etc., et qu'ils n'auront aucun droit quelconque sur les effets d'un émigré pour un montent au-dessus de cinq dollars, à peu près une livre sterling.

Les effets personnels des émigrés ne payent pas d'impôts de douane.

QUÉBEC:

JOHN LOVELL, RUE STE. ANNE.

LE CANADA:
1860.